

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

08 juin 2015

Le sport en France se résume t-il à l'olympisme ?

L'adoption des nouveaux statuts du CNOSF lors de son assemblée générale du 21 mai dernier confirme la mainmise du mouvement olympique sur l'organisation du sport en France. L'UFOLEP, fédération multisport affinitaire, souhaite réagir après cette décision qui questionne le mouvement sportif français : le sport en France se résume t-il à l'olympisme ?

En 10 ans, la détente, le bien-être et le jeu sont devenus les ressorts majeurs de la pratique sportive des français¹. Aujourd'hui, alors que la demande de pratiques diversifiées explose, que les pratiquants auto-organisés sont au moins aussi nombreux que les licenciés sportifs, que l'on souligne les bienfaits éducatifs, sociaux et de santé d'une pratique physique et sportive adaptée, le CNOSF se mobilise essentiellement autour de l'accueil de grands événements sportifs.

L'UFOLEP déplore donc le vote de ces statuts actant une représentation à plus de 60% des fédérations olympiques au conseil d'administration du CNOSF, ceci au détriment des fédérations dites «affinitaires et multisports» qui, fortes de plusieurs millions de licenciés, cherchent à répondre aux défis sociaux et sociétaux d'aujourd'hui et de demain : **démocratisation et féminisation des sports, lutte contre les discriminations, droit à la santé et au bien-être par l'activité physique à tous les âges de la vie, création et enrichissement de lien social, protection de l'environnement, ...**

Philippe MACHU, Président de l'UFOLEP explique que «L'UFOLEP et les autres fédérations affinitaires et multisports ne refusent pourtant pas en bloc l'esprit olympique dans ce qu'il a de meilleur. Une nation vraiment sportive pour des Jeux partagés, voilà un beau défi que le mouvement sportif pourrait porter, dans la diversité de ses talents et de ses publics, du licencié scolaire au pratiquant senior. Une nation solidaire et citoyenne réunie autour d'un projet ambitieux et fraternel, voilà une perspective à laquelle nous rêvons de nous associer.

Mais cela exige avant tout le respect de tous les acteurs du sport en France, et notamment ceux qui siègent au sein du Conseil national des sports avant que celui-ci ne soit réuni en 1972 au Comité national olympique. Cela suppose également une hiérarchisation réfléchie des objectifs qui ne se réduisent pas à l'organisation d'événements de prestige et à la course aux médailles.

Les émotions partagées devant des réussites sportives venant flatter notre égo national ne seront que plus belles et plus durables si la pratique sportive devient enfin une réalité pour toute la population. À nos yeux, le spectacle offert par le sport de haut niveau n'a de sens que s'il s'articule avec des pratiques quotidiennes synonymes pour le plus grand nombre de plaisir, de santé, de mieux-être et de vivre ensemble. À l'inverse, il devient pathétique s'il se résume aux joutes télévisées d'une poignée de sportifs surentraînés, suivies depuis leur salon par des millions de spectateurs passifs et sédentaires.»

L'UFOLEP souligne l'importance de ces différentes facettes du sport qui doivent venir renforcer une unité mise à mal et développer un projet «olympique et sportif» où le premier qualificatif n'étouffe pas toutes les dimensions que doit revêtir le second.

¹ *src: Observatoire du sport 2012 - IPSOS*